

DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 16 juin 2023

Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 16 juin 2023

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 30 juin 2023

POLITIQUE D04 MOYENS FINANCIERS**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 - BUDGET ANNEXE PARKING AVENUE DE SAINT-CLOUD**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.3312-3, L.3312-4 et L.3312-7 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 des services publics industriels et commerciaux ;

Vu la délibération du Conseil Général en date du 10 juillet 2003 décidant de voter le budget par nature ;

Vu les délibérations du Conseil Départemental en date des 16 décembre 2016 n° 2016-CD-1-5443.1, 30 juin 2017 n° 2017-CD-1-5592.1 et 26 janvier 2018 n° 2018-CD-1-5732.1 relatives à l'adoption et aux modifications du règlement budgétaire et financier ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2022-CD-1-7343.1 en date du 16 décembre 2022 adoptant le budget primitif 2023 du budget annexe Parking Saint-Cloud ;

Vu le compte de gestion 2022 du budget annexe Parking Saint-Cloud présenté par Madame le Payeur Départemental ;

Vu la délibération du Conseil Départemental de ce jour approuvant le compte de gestion et le compte administratif 2022 du budget annexe Parking Saint-Cloud ;

Vu la délibération du Conseil Départemental de ce jour portant affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe Parking Saint-Cloud ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Départemental ;

Sa commission des Finances, des Affaires Européennes et Générales entendue ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Adopte le budget supplémentaire 2023 du budget annexe Parking Saint-Cloud tel qu'il figure dans la maquette budgétaire annexée à la présente délibération et arrêté en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

Budget annexe	Fonctionnement	Investissement
Parking Saint-Cloud	149 910,75 €	200 000,00 €

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

Séance du vendredi 30 juin 2023**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 - BUDGET ANNEXE PARKING AVENUE DE SAINT-CLOUD**

Délibération

Président de la séance : Monsieur Pierre Bédier

Secrétaire : Philippe Benassaya

Votent POUR (42) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Geoffroy Bax de Keating, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Laurence Boularan, Sonia Brau, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiiaux, Claire Chagnaud-Forain, Julien Chambon, Bertrand Coquard, Ingrid Coutant, Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Richard Delepierre, Clarisse Demont, Gwendoline Desforges, Sylvie D'Esteve, Fabienne Deveze, Cécile Dumoulin, Eric Dumoulin, Pierre Fond, Grégory Garestier, Marc Herz, Suzanne Jaunet, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Olivier Lebrun, Lorrain Merckaert, Guy Muller, Karl Olive, Nathalie Pereira, Arnaud Pericard, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Patrick Stefanini, Stéphanie Thieyre, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Procurations : Catherine Arenou à Laurent Brosse, Geoffroy Bax de Keating à Laurent Richard, Sonia Brau à Philippe Benassaya, Claire Chagnaud-Forain à Laurence Boularan, Bertrand Coquard à Joséphine Kollmannsberger, Nicolas Dainville à Anne Capiiaux, Sylvie D'Esteve à Richard Delepierre, Pierre Fond à Ingrid Coutant, Lorrain Merckaert à Eric Dumoulin, Karl Olive à Suzanne Jaunet, Arnaud Pericard à Gwendoline Desforges.

Transmission préfecture le : 4 juillet 2023

AR Préfecture :

N° : 078-227806460-20230630-lmc1141806-BF-1-1

Du : 4 juillet 2023

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU DEPARTEMENT DES YVELINES

EXERCICE 2023

Présenté par le Président du Conseil départemental

Date de Convocation: 16/06/2023

A Versailles,

Délibéré par le Conseil départemental, réuni en séance publique à Versailles, le 30 juin 2023

Le Président du Conseil départemental,


Pierre BÉDIER

Les membres du Conseil départemental :

C. ARENOU 	M.-H. AUBERT 	G. BAX DE KEATING 	P. BÉDIER 	P. BENASSAYA 
L. BOULARAN 	S. BRAU 	N. BRISTOL 	L. BROSSE 	A. CAPIAUX 
C. CHAGNAUD-FORAIN 	J. CHAMBON 	B. COQUARD 	I. COUTANT 	S. D'ESTEVE 
N. DAINVILLE 	O. DE LA FAIRE 	R. DELEPIERRE 	C. DEMONT 	G. DESFORGES 

F. DEVEZE	C. DUMOULIN	E. DUMOULIN	P. FOND	G. GARESTIER
			Pr. J. COUANT 	
M. HERZ	S. JAUNET	J. JEAN	J. KOLLMANNBERGER	O. LEBRUN
L. MERCKAERT	G. MULLER	K. OLIVE	N. PEREIRA	A. PERICARD
Pr. E. DUMOULIN 		Pr. S. JAUNET 		Pr. G. DESTORBES
J-F. RAYNAL	L. RICHARD	A. ROSETTI	P. STEFANINI	S. THIEYRE
P. WINOCOUR-LEFEVRE	C. ZAMMIT-POPESCU			

Nombre de conseillers en exercice :
 Nombre de conseillers présents :
 Nombre de suffrages exprimés :

42
 31
 42

VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstentions :

42 dont 11 pouvoirs

Certifié exécutoire par le Président du Conseil départemental, compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/07/23 et de la publication le 06/07/23.

A Versailles, le

30 JUN 2023

Le Président du Conseil départemental,

Pierre BEDIER